



## 5<sup>ème</sup> circonscription

Cantons Alès Ouest, Alzon, Anduze, Bessèges, Génolhac, La Grand'Combe, Lasalle, Lédignan, Quissac, Saint-André-de-Valborgne, Saint-Hippolyte-du-Fort, Saint-Jean-du-Gard, Saint-Mamert-du-Gard, Sauve, Sumène, Trèves, Valleraugue, Le Vigan.

**Jean-Michel SUAU**

Candidat Front de gauche

5<sup>ème</sup> circonscription du Gard

Alès le, jeudi 31 mai 2012

Madame,

Le projet politique du Front de Gauche porté à la fois à l'élection présidentielle avec Jean-Luc Mélenchon et à l'élection législative, comme son nom l'indique, « L'Humain d'abord », place l'humain et son environnement au centre de l'économie, avant tout autre considération.

Dans ce projet, le concept de planification écologique signifie que le respect de la planète, de ses ressources et de la santé publique est un préalable à toute activité.

A partir de là, il est naturel que nous soutenions Robin des toits, comme je l'ai eu fait dès 2009 lorsque j'ai participé à la conférence débat à Alès en présence de Marc Cendrier, responsable national de l'information scientifique de Robin des toits.

A la lumière des récents scandales sanitaires, notamment, l'amiante, le Mediator, le Gaucho et le Regent ou encore le Bisphenol A, à chaque fois, c'est l'intérêt économique de quelques groupes financiers qui a prévalu sur l'intérêt général.

Au bout du compte, quand les appels de prudence et de précaution des lanceurs d'alerte et des scientifiques indépendants sont pris en compte, c'est après une trop longue période d'attentisme, sans aucune étude d'impact sanitaire digne de ce nom.

Face à une telle situation, il serait suicidaire de fermer les yeux. Il est effectivement inadmissible de laisser à quelques actionnaires la liberté de bafouer la sécurité sanitaire.

En Cévennes et à Nîmes Métropole, l'argent public a été dilapidé pour développer un réseau Internet par technologie hertzienne (soit 2,4 millions € en Pays Cévennes au seul profit d'un opérateur privé) pour un résultat médiocre, non pérenne, sans aucune notion d'aménagement du territoire et, qui plus est, responsable de l'abandon de la seule alternative fiable technologiquement et sans aucun risque sanitaire : la solution filaire.

Elu député, je me battraï avec vous, associations et usagers, pour un grand service public des télécommunications avec une maîtrise citoyenne sur les choix à opérer, seule condition pour servir l'intérêt général. Je m'engage avec les députés Front de gauche de ne pas trembler lorsqu'il faudra voter des lois contre les lobbies de la finance.

Entre autres priorités, je participerai à l'élaboration d'un texte de loi pour :

- Instaurer le seuil de 0,6 Volts/mètres comme valeur limite d'exposition du public
- Proscrire l'installation d'antennes relais de téléphonie mobile dans les lieux publics, les lieux professionnels, là où vivent les enfants, comme cela a été fait pour le tabac
- Proscrire les technologies hertziennes pour desservir l'Internet au profit des seules technologies filaires
- Reconnaître l'affection d'Electro Hyper Sensibilité et prendre en charge les malades par la protection sociale
- Elaborer un programme de déploiement et d'accès aux Techniques d'Information et de Communication sur le principe de l'égalité des territoires et des usagers.

A l'heure du développement de plus en plus rapide des TIC, il serait inconcevable qu'au XXIème siècle, les plus hautes autorités et instances publiques ne puissent pas être garantes de la sécurité sanitaire des populations.

**Jean-Michel SUAU**

